



**REUNION**  
**LUNDI 30 MARS 2009 A 19 H**

**Présents** : Mesdames et Messieurs Franck **DUBIEF** (Adjoint aux Sports), Bruno **MACKOWIAK**, Claude **PETIT-JEAN** et Stéphanie **PISSARD** (Conseillers municipaux) ; René **ROUX** (Service des Sports) ; Florian **CABANES** (Volley) , Bernard **DUBOUE** (Mont-Blanc Natation), Paul **FOGOLA** (Rugby-Club), Roger **UDIN** (Ski-club), Christophe **PEZET** (Archers de la Sallanches), Delphine **SADOUX** (SOS 74), Jean-Christophe **TAMARELLE** (Plongée),

**Excusés** : Messieurs Edouard **SENGER** (Amicale Pompiers) et Jean-Louis **EDOUARD** (Mt-Blanc Boxe).

**I - LES MINIBUS :**

Franck **DUBIEF** rappelle qu'il y a actuellement deux minibus en service, qu'ils sont très appréciés par les clubs et donc très utilisés, d'où des problèmes de **réservation simultanées**.

Pour mémoire, les trois critères qui prévalent actuellement sont :

1. L'objectif sportif et compétitif des déplacements (qui prime donc sur le loisir)
2. L'éloignement, la distance kilométrique de la compétition (il est plus simple d'organiser un déplacement individuel pour Cluses que pour Brest !)
3. Le transport des jeunes.

Est alors proposée la solution suivante : les clubs réservent le(s) minibus dès qu'ils ont connaissance de leurs dates de déplacements sous réserve de validation par l'OMS trois semaines avant la date du dit déplacement.

Par ailleurs, afin de palier à un problème d'engagement de **responsabilité** de l'association, il est demandé à ce que le chauffeur du minibus soit licencié (et donc assuré) dans son club ; le problème se pose alors de savoir ce qu'il en est des jeunes conducteurs. Il serait souhaitable, de l'avis de tous, qu'ils puissent justifier de trois ans de permis.

La question de la **gratuité** de ce service est ensuite abordée : faut-il faire payer les kilomètres parcourus ? Après débat, il est décidé la mise en place d'une caution. Reste à en définir le montant et le mode de fonctionnement. Est proposé l'idée d'un système **d'amendes** qui sanctionnerait par retrait (entier ou partiel) de la caution les mauvaises conduites (oubli de faire le plein, dégradation ou absence de nettoyage, etc...).

Le principe du **carnet de bord** laissé à l'intérieur de chaque minibus, indispensable, est maintenu ; il comprend les rubriques suivantes : date, nom du club, nom du conducteur, destination, nombre de kilomètres au départ / à l'arrivée ; anomalies / remarques.

Vous trouverez une mouture de la **nouvelle charte** en pièce jointe. Elle tient compte des points précédemment abordés. Il reste à l'affiner (concertation avec les clubs ?) avant de la voter en AG.

#### Remarques :

- Stéphanie Pissard note que le fait que la **clé des minibus** soit actuellement en accès libre sous une pierre n'est pas très sûr... Après réflexion, il est donc proposé de mettre en place sur le gymnase du Rosay une « **boîte à code** ». Le code de la dite boîte sera changé régulièrement et délivré au club lors de la confirmation de réservation.
- En outre, cela est d'autant plus arrangeant que les mini-bus seront désormais stockés sur le **parking du Rosay** - pendant la durée des travaux de construction du centre technique et peut-être même de manière permanente, le lieu étant pratique d'accès et situé proche de la gendarmerie...
- Roger Oudin signale enfin que le Ski-club possède un mini-bus qui est très peu utilisé sur la période estivale. Il serait possible de le mettre à disposition des clubs qui en feraient la demande, sous réserve d'arrangement.

## II - LA FÊTE DU SPORT :

La **Fête du Sport** aura lieu cette année le **6 septembre**, la « Grimpée cycliste » ayant lieu le 13. Une prochaine réunion fixera les modalités d'organisation de ce nouvel opus que l'on espère aussi réussi que celui de l'an passé.

Le problème persistant restant celui de la communication autour de cet évènement, des pistes sont d'ores et déjà lancées : distribution de flyers avec au dos une listes de contacts des clubs sportifs sallanchards ; un article dans le bulletin municipal de juillet, l'utilisation du nouvel outil TACOTAC, etc... Il est admis que c'est sur ce point que devront porter les efforts.

A noter que le bureau des guides de Haute-Montagne a proposé une animation d'escalade de blocs. Leur demande a été très favorablement accueillie autour de la table.

### III - DIVERS :

- A la demande de Pierre Brugières, directeur de l'Office de tourisme, Jean-Christophe Tamarelle présente brièvement le nouvel outil de communication qu'est le **TACOTAC** : une lettre mensuelle publiée sur le site de Sallanches.com et qui permet aisément de faire circuler des annonces de courses ou d'évènement à venir...
- **Le Club d'Aéronautique** par l'intermédiaire de son président, Nicolas Cottin, renouvelle sa demande de faire partie de l'OMS. Son animation lors de la dernière fête du sport a été très remarquée et très appréciée par le public présent. L'intégration de ce nouveau sport est perçue par certains comme pouvant témoigner de la richesse et de la diversité de l'OMS ; d'autres en revanche sont sceptiques et gênés par l'implication politique sous-jacente à cette demande. Il est donc décidé de mener une enquête afin de vérifier si ce club répond aux critères objectifs d'admission à l'OMS (association bénévole et non lucrative, participant à des compétitions et formant des jeunes).
- Les membres présents statuent ensuite sur la **demande de partenariat** faite par Mlle Constance Vonfeld, sallancharde d'origine et pratiquant le triathlon à Megève. Après réflexion, il est décidé de ne pas faire suite à cette demande de sponsoring car les retombées médiatiques pour l'OMS seront minimales et que le mécénat individuel n'est pas la vocation première d'un office municipal des sports.
- Le président, Jean-Christophe Tamarelle, achève cette rubrique « Divers » en se félicitant de la pré-sélection de la Ville d'Annecy pour les **Jeux Olympiques de 2018**. Il attire l'attention de tous sur une association « Impliquons-nous » dont la vocation est double : promouvoir les Jeux d'hiver d'Annecy en mobilisant les forces vives du département autour de ce projet ; promouvoir sans relâche les valeurs du sport, et particulièrement les valeurs olympiques afin d'en faire un argument important du dossier de candidature. L'OMS, à l'unanimité, apporte donc son soutien à la candidature annecienne.



*L'enjeu grandeur nature*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire - Delphine Sadoux